

# Offre de remboursement différé

Nouveau client Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre à La Réunion  
**100€ remboursés pour financer les travaux à domicile liés à l'installation de la Fibre**

**100€**  
remboursés

Valable pour une première souscription à une offre de la gamme  
Livebox Fibre ou Internet Pro Fibre

- du 10 octobre 2024 au 05 février 2025 inclus avec un engagement de  
12 mois minimum

Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

## Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- ✓ Valable à La Réunion, réservée aux clients Orange internet (ADSL/VDSL) ayant souscrit pour la première fois à une offre Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre avec engagement 12 mois minimum, entre le 10/10/2024 et 05/02/2025.
- ✓ Valable pour une installation de ligne fibre optique ayant nécessité des travaux sur le domaine privé, réalisés par une entreprise autre que Orange et à la charge du client.
- ✓ Un seul remboursement par abonnement Internet,
- ✓ Offre non cumulable avec d'autres offres de remboursement différé.

## Préparer les pièces justificatives suivantes (copie ou photo) :

- ✓ La copie de la facture des travaux réalisés par une entreprise à votre domicile pour votre installation de ligne fibre optique (format de fichiers acceptés : pdf, jpg, jpeg, tif, png).

## Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/13111>
- ✓ Renseignez votre numéro de téléphone fixe puis vos coordonnées
- ✓ Scannez, photographiez ou téléchargez vos pièces justificatives.

Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est en fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces jointes ne doit pas dépasser 8Mo.

Attention: **vous avez jusqu'au 05/04/2025 minuit pour nous envoyer par internet** votre formulaire et les pièces justificatives demandées, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

## Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ Après l'envoi de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement envoyé à l'adresse email saisie sur le formulaire
- ✓ Dans un délai de deux semaines environ, vous serez informé par email de la suite donnée à votre dossier
- ✓ **Remboursement différé sur facture sous forme d'avoir, à partir de votre 2e ou 3e facture après validation de votre demande par Orange.** Toute résiliation ou tout changement d'offre entraîne l'arrêt du remboursement pour la période restante.

